

Utiliser Réaliser la vérification journalière Echafaudages de pied

Inter
Intra

PUBLICS VISÉS

Salarié(e)s amené(e)s à travailler sur des échafaudages de pied et à procéder à leur vérification journalière à la demande de l'employeur

PRÉ-REQUIS

18 ans minimum
Lire, comprendre, s'exprimer en français
Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur, sans restriction au port de charges

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les aptitudes des 3 domaines du Référentiel de Compétences national de l'Utilisateur Vérificateur journalier, défini par le Réseau Assurance Maladie Risques Professionnels - INRS, concernant les échafaudages de pied < 24 mètres au sens de la R408, suivant l'arrêté du 21 décembre 2004

CONTENU DE LA FORMATION

Se situer et être acteur de la prévention des risques

Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité des personnes et des biens

Épreuves d'évaluation des connaissances et des savoir-faire conformément au référentiel d'évaluation des acquis de la formation (Réseau AMRP - INRS)

SANCTION DE LA FORMATION

"Attestation de compétence formation" nominative validant les acquis suite aux évaluations pour permettre à l'employeur de délivrer une "Attestation de compétence professionnelle"

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

Session 7 heures

Base 10 participants
(minimum 8)

Conditions de vente 245 € nets/personne/session
Devis individuel ou collectif sur demande

portail
formation

Enregistré sous le numéro 31590809559. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
Siret : 751 930 900 00020 - Code NAF : 8559A



38, rue Faidherbe
59200 TOURCOING
Tél. : 03 20 70 94 76
contact@leportailformation.fr